



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

LE 9 JUILLET 2018

N° de résolution
ou annotation

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce neuvième jour de juillet de l'an deux mil dix-huit, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : M. Claude Perreault
Les conseillers: M. Denis Gamache M. Nicolas Lacasse
Mme Brigitte Brochu Mme Manon Deslauriers
M. Robert Normand M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 4 juin 2018 a été adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE JUIN 2018

| Secteur d'activités | Budget 2018 | Mois courant | Cumulatif | Disponibilité |
|------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| Administration | 304 407 \$ | 16 655 \$ | 159 052 \$ | 145 355 \$ |
| Sécurité publique | 210 650 \$ | 80 759 \$ | 125 423 \$ | 85 227 \$ |
| Transport routier | 522 043 \$ | 48 784 \$ | 304 298 \$ | 217 745 \$ |
| Hygiène du milieu | 236 575 \$ | 20 765 \$ | 110 950 \$ | 125 625 \$ |
| Industrie & Commerce | 61 940 \$ | 0 \$ | 44 266 \$ | 17 674 \$ |
| Loisirs et culture | 96 680 \$ | 36 416 \$ | 82 336 \$ | 14 344 \$ |
| Frais de financement | 96 328 \$ | 11 466 \$ | 24 238 \$ | 72 090 \$ |
| Remb. en capital | 331 923 \$ | 0 \$ | 27 463 \$ | 304 460 \$ |
| Investissements prévus | 150 454 \$ | 4 409 \$ | 7 664 \$ | 142 790 \$ |
| Total dépenses | 2 011 000 \$ | 219 254 \$ | 885 690 \$ | 1 125 310 \$ |
| Revenus | 2 011 000 \$ | | 1 857 826 \$ | |

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

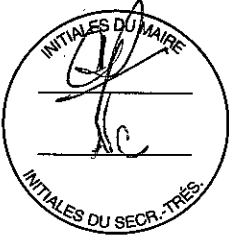
****Une portion du salaire du coordonnateur doit être refacturée à Ste-Hénédine.**

CORRESPONDANCE

- ↳ Une aide financière de 268 950\$ nous a été confirmée dans le cadre du sous-volet du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités pour les infrastructures de la rue de la Meunerie.
- ↳ Demande d'extension de délai pour Guy Rhéaume ainsi que Réjean Breton pour ménage de terrain *extension de délai jusqu'à la fin juillet
- ↳ Feu sans permis, sans contenant, allumé par M. Vachon, rue du Merle, qui a engendré la sortie du service incendie. Amende de 100\$
- ↳ Réception du certificat d'autorisation du MDDELCC pour le raccordement du Puits-2015-2, début des travaux cette semaine.
- ↳ Les municipalités auront l'obligation de prévoir des moyens favorisant le respect de la neutralité religieuse visant à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois de juin.



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

135-07-2018 MANDAT À WSP POUR PLANS ET DEVIS-RUE DE LA MEUNERIE

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil municipal mandate la firme WSP Canada inc afin de procéder à la préparation des plans et devis de la rue de la Meunerie.

136-02-2018 FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DE VACANCES

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que les services municipaux (bureaux administratifs ainsi que la voirie) soient fermés du 30 juillet au 3 août, qui est la deuxième semaine de vacances de la construction, celle-ci étant plus calme et génère moins de demandes.

-qu'un message vocal est prévu pour rejoindre une personne en cas d'urgence.

137-0-2018 AVIS DE MOTION – RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Le conseiller Émile Nadeau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à la rémunération des élus.

PRÉSENTATION DU PROJET DU RÈG N° 458

Le conseiller Denis Gamache présente un projet de règlement numéro 458-2018.

Ce projet de règlement a pour objet d'adopter un règlement sur la rémunération des élus.

138-07-2018 FINANCEMENT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE des travaux de construction sont en cours sur la rue Bellevue;

ATTENDU QUE durant la durée des travaux, il nous faut demander un financement temporaire afin de couvrir les dépenses à l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement :

- qu'une demande soit faite au Centre Financier de la Nouvelle-Beauce pour une marge de crédit temporaire servant à financer les travaux de la rue Bellevue au montant de 800 000\$ en lien avec le règlement d'emprunt n° 456-2017.

Que la Municipalité de Sainte-Marguerite accepte les conditions de financement quant aux frais d'ouverture de dossier et du taux préférentiel;

Que le maire, Monsieur Claude Perreault ainsi que la directrice générale, Madame Nicole Chabot soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents en lien avec ce financement.

139-07-2018 FINANCEMENT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE des travaux de réfection sont en cours pour le renforcement des étangs;

ATTENDU QUE durant la durée des travaux, il nous faut demander un financement temporaire afin de payer à l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement :

- qu'une demande soit faite au Centre Financier de la Nouvelle-Beauce pour une marge de crédit temporaire servant à financer les travaux de renforcement des étangs au montant de 2 898 800\$ en lien avec les règlements d'emprunt n° 447-2017 et 448-2017.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

Que la Municipalité de Sainte-Marguerite accepte les conditions de financement quant aux frais d'ouverture de dossier et du taux préférentiel;

Que le maire, Monsieur Claude Perreault ainsi que la directrice générale, Madame Nicole Chabot soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents en lien avec ce financement.

140-07-2018 SIGNATURE D'ENTENTE POUR LE PROGRAMME PIQM

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous accorde une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

ATTENDU QU'afin que le Ministère soit en mesure de maintenir les crédits réservés aux fins de cette aide, un exemplaire du protocole d'entente doit être signé et retourné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil mandate le maire, M Claude Perreault, à signer pour et au nom de la municipalité de Ste-Marguerite l'entente relative à cette aide financière.

TRANSACTION D'ACHAT DU BÂTIMENT DE DESJARDINS

-signature du contrat d'achat le vendredi 29 juin.

-un montant de 18000\$ leur a été remis à la signature selon les modalités entendues : coût d'achat de 150 000 moins 18000 – balance de 132 000\$ remboursable sans intérêt sur dix (10) ans.

-un chèque de 20695.50\$ nous a été acheminé, montant qui représente le coût de location sur trois ans (6000\$ annuellement plus taxes).

PREMIERS RÉPONDANTS

Les premiers répondants Gino Lagueux et Amélie Groleau ont suivi leur formation et débutent leurs fonctions en date du 1^{er} juillet 2018.

141-07-2018 ADOPTION DU 1^{ER} PROJET RÈGLEMENT N° 457-2018

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le 1^{er} projet de règlement n° 457-2018 concernant la modification du reg no 372 soit et est adopté.

142-07-2018 MANDAT SURVEILLANCE -RACCORDEMENT DU PUIITS 2015-2

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que la firme SNC Lavalin soit mandatée au coût de 45 334,64\$ taxes incluses pour effectuer la surveillance des travaux de réalisation du raccordement du Puits 2015-2.

143-07-2018 MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le Conseil municipal accepte le mandat d'accompagnement pour la surveillance des travaux du raccordement du puits P-2015-2 de la firme WSP Canada inc selon les modalités mentionnées dans la correspondance du 29 juin dernier.

Que seules les heures réellement affectées au projet seront payées et selon la demande du surveillant ou de la municipalité.

Des coûts approximatifs de 5000\$ ont été évalués.

144-07-2018 AVIS DE MOTION – REG. SUR LES COMPTEURS D'EAU

Madame la conseillère Manon Deslauriers donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement pour l'installation de compteurs d'eau sur notre territoire urbain.

PRÉSENTATION DU PROJET DE MODIFICATION DU RÈG N° 372

Le conseiller Denis Gamache présente un projet de règlement sur les compteurs d'eau



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

Ce projet de règlement a pour objet d'implanter les compteurs d'eau dans le milieu urbain.

145-07-2018 ACHAT DE COMPTEURS D'EAU

ATTENDU QUE malgré toutes les démarches entreprises par la municipalité pour résoudre le problème de pénurie d'eau potable, le manque d'eau est toujours présent;

ATTENDU QUE le prolongement de la rue Bellevue, qui comprend une vingtaine de terrains, doit se compléter en juillet et demandera une consommation supplémentaire;

ATTENDU QUE malgré le raccordement au nouveau puits prévu dans les prochaines semaines, il nous faut envisager d'autres alternatives pour pallier au manque d'eau sur notre territoire;

ATTENDU QUE le règlement no 459 sur l'installation et l'entretien des compteurs sera adopté prochainement;

ATTENDU QU'il nous faut procéder à l'achat de compteurs d'eau afin d'en doter tout commerce et résidence dans le secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Deslauriers et résolu unanimement que le conseil mandate la directrice générale afin de demander des prix pour l'achat de compteurs d'eau et ses équipements.

146-07-2018 APPEL D'OFFRES-AMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil municipal mandate la directrice générale afin de préparer le devis d'appels d'offres pour le réaménagement des bureaux municipaux et aller en demande de soumission sur invitation.

DIVERS

- Prévoir contenant pour récupérer les emballages plastiques de balles rondes
- Demande de subvention au programme Nouveaux horizons pour les aînés afin d'améliorer le parc la Marguerite en venant y ajouter : balançoires, tables, jeu de *shuffleboard* et lampadaires.
- Prolongement de la rue Bellevue // *il nous faut déterminer un nom pour le prolongement et sa boucle.*
- Système de son transportable pour les diverses activités de loisirs (soccer-course à pied-tacots-tournoi de balle) des coûts seront demandés.*

Période de questions

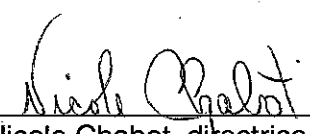
La maire répond aux questions de l'assemblée

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

147-07-2018 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Brigitte Brochu, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h32.


Claude Perreault, Maire


Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

N° de résolution
ou annotation

LE 16 JUILLET 2018

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce seizième jour du mois de juillet deux mil dix-huit, à 19h30 à laquelle sont présents:

Le Maire: M. Claude Perreault
Les conseillers : M. M. Denis Gamache Mme Brigitte Brochu
M. Robert Normand M. Nicolas Lacasse
M. Émile Nadeau Mme Manon Deslauriers

formant corps du conseil.

Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente

Un avis de convocation a été acheminé le 11 juillet 2018 par courriel

Ordre du jour

- Mandat de laboratoire – raccordement du puits 2015-2

Tous sont présents et acceptent d'ajouter les points suivants :

- Coûts supplémentaires pour conduits puits 4
- Pavage du prolongement de la rue Bellevue

148-07-2018 MANDAT AU LABORATOIRE – RACCORDEMENT DU PUIITS

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que suite aux trois soumissions reçues, le conseil mandate le Groupe ABS inc pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le dossier du raccordement du puits 2015-2 au coût de 5 952.72\$ taxes incluses.

149-07-2018 COÛTS SUPPLÉMENTAIRES EN PRÉVISION DU PUIITS 4

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que la soumission au coût de 29 392.84\$ taxes incluses, soumise par l'entrepreneur Les Constructions de l'Amiante, soit acceptée pour l'ajout de conduites pour la connexion éventuelle du puits numéro 4.

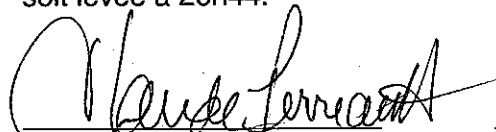
PAVAGE DU PROLONGEMENT DE LA RUE BELLEVUE

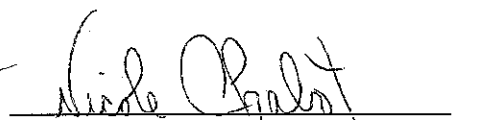
Plusieurs zones d'instabilités ont été détectées au niveau de l'infrastructure de la rue. La firme d'ingénierie nous suggère trois options pour pallier au problème, soit d'effectuer des travaux correctifs d'excavation en partageant les coûts 50/50, soit d'attendre en août et procéder à un nouvel essai de portance, soit de reporter les travaux en 2019 mais considérant des frais supplémentaires.

***La deuxième option est retenue soit de vérifier en août; dossier à suivre...*

150-07-2018 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Denis Gamache et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h44.


Claude Perreault, maire


Nicole Chabot, directrice générale et
secrétaire-trésorière



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

N° de résolution
ou annotation